

date de convocation : 03 mai 2017 Affiché le : 13 mai 2017 retiré le : 13 juillet 2017

**conseillers élus : 11 - conseillers en fonction : 10 - absent : 01 - pourvoir : 01.****COMPTE RENDU** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
RAMMERSMATT DE LA SÉANCE DU 09 MAI 2017**Étaient présents :** Mesdames Alice BERNHARDT, Anita KLEIN, et Messieurs Jean-Marie BOHLI, François GRUNEWALD, Jean-Jacques GUTH, Benoît HAAGEN, Jean-Marc KAELEBEL, Raymond LABRUDE, Raymond SCHIRMER.**Absente excusée :** Madame Virginie MANAKOFAIVA**Procuration :** Madame Virginie MANAKOFAIVA a donné procuration à Monsieur Benoît Madame Catherine CORDEIL a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents, ouvre la séance à 19h30

Ordre du jour :

1. Approbation du P. V. de la séance du 28 mars 2017,
2. Budget primitif 2017 : Décision modificative,
3. Vente terrain route de Roderen,
4. RIFSEEP, Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.
5. Demande de subvention : centre de recherches sur l'histoire des familles
6. Divers.

En préambule monsieur le maire annonce la démission du conseil municipal de madame Myriam PETITJEAN-ROSENACKER, et de monsieur Christophe ZUMSTEIN, sapeur pompier de 1er classe du corps de première intervention des sapeurs pompiers.

**POINT 01 : Approbation du P.V. de la séance du 28 mars 2017.**

le procès-verbal dont un extrait a été transmis à chaque membre, est approuvé à une abstention et neuf voix pour des membres présents et représentés.

**POINT 02 Dél. 18/2017 : Budget primitif 2017 : Décision modificative**

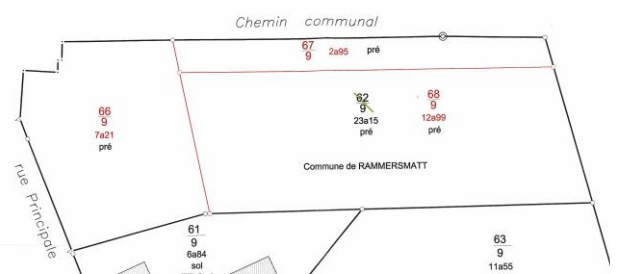
Suite au courrier du sous préfet, en date du 20 avril 2017 et après consultation du trésorier, le conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents et représentés, la décision modificative ci dessous :

Investissement dépenses		avant	DM	après
1641	emprunt en euros	262 375.00	-240 000.00	22 375.00
212	Agencement s et aménagements de terrain	2 140.00	2 140.00	4 280.00
Investissement recettes		avant	DM	après
1641	emprunt en euros	240 000.00	-240 000.00	0.00
001	excédent d'investissement reporté	4 317.00	2 140.00	6 457.00
		(résultat d'investissement de clôture 2016)		

**POINT 03 Dél. 19/2017: Vente terrain route de Roderen**

le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Maire ou son représentant :

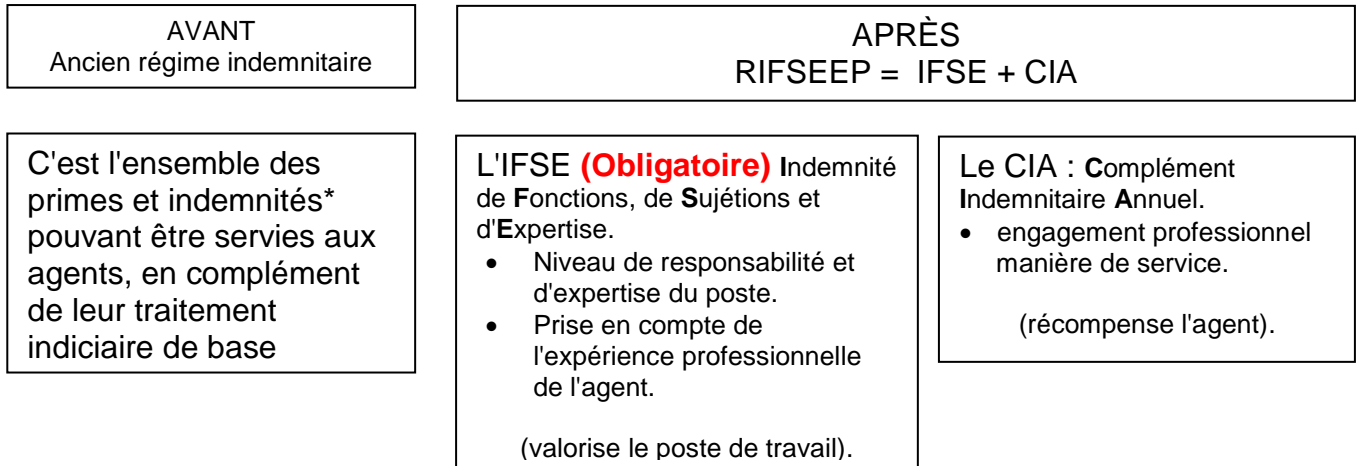
- à vendre les parcelles 67/9 (2a95) et 68/9 (12a99) section 05 d'une surface totale de 1594 m<sup>2</sup> au prix de cent-trente-mille euros (130 000€).

Commune de RAMMERSMATT  
Section: 5Croquis  
N° 237 D

- à viabiliser le terrain,
- à effectuer toutes les démarches administratives, comptables et notariales,
- à signer l'acte de vente.

**POINT 04 Dél. 20/2017** : RIFSEEP,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, instaure le nouveau régime indemnitaire : le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel. Le RIFSEEP se substitue au régime indemnité existant.



L'IFSE et le CIA sont exclusifs, par principe, de tout autre régime indemnitaire de même nature.

- La délibération du 22 mars 2007 (arrêté n° 02/2007 du 29 mars 2007) est donc abrogée à compter de la même date pour les cadres d'emplois bénéficiant du RIFSEEP ;
- La délibération du 10 novembre 2016 n°36/2016 (arrêté n° 14/2016 du 14 décembre 2016) est donc abrogée à compter de la même date pour les cadres d'emplois bénéficiant du RIFSEEP.

L'IFSE est en revanche cumulable avec :

- Les dispositifs compensant les pertes de pouvoir d'achat (exemples : indemnité compensatrice, indemnité différentielle, GIPA, ...).

**POINT 05 Dél. 21/2017**: Demande de subvention : centre de recherches sur l'histoire des familles

le conseil municipal, à une (1) abstention et neuf (9) voix pour, des membres présents et représentés, décide d'attribuer, une subvention de 100€ au centre de recherche sur l'histoire des familles, de GUEBWILLER.

**POINT 06 : Divers :**

**RD36** : L'enrobé de la route départementale, entre les deux panneaux routiers annonçant l'entrée et la sortie du village, sera refait par le département au cours de l'année 2017.

En ce qui concerne la remise en place, éventuelle, des bornes d'incendie une participation financière de la commune sera peut-être demandée. montant pas encore connu.

**Course du 1er mai** : monsieur Benoît HAAGEN, annonce que la réunion du débriefing aura lieu le jeudi 11 mai 2017 à 19h30 à la mairie. De très bons échos ont été entendus sur l'organisation.

**Corps des Pompiers** : il est rappelé, qu'une décision (difficile à prendre), doit être prise avant la fin du premier semestre 2017.

**Jumelage** : c'est le week-end du 3 et 4 juin 2017 que les Rammersmattois, rendent visite aux Saint- Albinois. Le conseil municipal offrira des bouteilles de vin au conseil municipal de Saint - Albin.